

FORMATION : Vie affective et sexuelle en psychiatrie

Dernière modification le 29/02/2024 à 16:02

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis:

Tout professionnel exerçant en psychiatrie

Durée : 2 jours

Intervenant :

Expert diplômé en sexologie

CONTEXTE :

Le patient peut-il revendiquer un droit à la sexualité à l'hôpital ? Comment l'institution peut-elle mettre en place une organisation appropriée au respect de la vie privée des usagers tout en garantissant la qualité des soins et la sécurité des personnes ? Repères juridiques et pratiques.

Le saviez-vous ? La cour d'appel de Bordeaux, au travers d'une jurisprudence en 2012, a annulé un règlement intérieur portant sur l'interdiction de rapports sexuels au sein d'un établissement psychiatrique.

LE + DE LA FORMATION

Une formation pour disposer de repères juridiques et pratiques.

OBJECTIFS :

- S'interroger sur ses représentations et sa pratique face à la sexualité des patients
- Spécifier le cadre juridique
- Comprendre les besoins affectifs des patients et y répondre
- Savoir intégrer la notion de sexualité dans le projet de service et le projet de soin

PROGRAMME :

FORMATION : Vie affective et sexuelle en psychiatrie

Dernière modification le 29/02/2024 à 16:02

Jour 1 :

- Les formes de sexualité rencontrées dans la pratique et les représentations des professionnels
- Sexualité et affectivité en psychiatrie : formes, spécificités (?), la sexualité et l'affectif dans les pathologies accueillies.
- Cadre juridique et problématiques éthiques
- Sexualité et affectivité en psychiatrie
- La délicate question du consentement
- Sexualité et normalisation sexuelle du patient

Jour 2 :

- Comment parler sexualité
- Pourquoi parler sexualité avec les patients
- Inscrire la sexualité dans le projet de service
- Etude de cas

FORMATION : Vie affective et sexuelle en psychiatrie

Dernière modification le 29/02/2024 à 16:02

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'apports de connaissances, d'études de cas, d'analyse de pratiques, exercices pratiques ...
- Un cadre de références basé sur les recommandations de bonnes pratiques
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques en fin de formation

EVALUATION & LIVRABLES

Questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention. Evaluation de la satisfaction, de l'acquisition de connaissances et de la transférabilité.

- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation.